

## Edito de Daniel Panetto : "Nos commissions seront intégralement versées !"

lun 07/12/2020 - 17:26



Chère consœur, cher confrère,

La fin d'année approche et chacun de vous s'interroge, à juste titre, sur le versement du complément de rémunération du premier semestre de cette année.

Comme vous le savez, à l'annonce des difficultés de Presstalis au printemps dernier, je me suis immédiatement préoccupé de la question du versement de nos compléments de rémunération sur l'année. Rien n'était acquis d'avance, mais j'ai alors obtenu l'engagement de l'Etat pour que les sommes dues aux marchands soient sécurisées. Cela a été chose faite pour le complément de rémunération du second semestre 2019 : on parle ici de 18 millions € versés au réseau.

Se pose maintenant la question des compléments de rémunération du 1er semestre 2020. Vous êtes nombreux à interpeller les élus de Culture Presse sur ce sujet, et je suis en mesure de vous confirmer que le ministère de la Culture et l'Etat tiendront leurs engagements à notre égard en sécurisant à nouveau ces compléments. Je veux leur rendre hommage et exprimer en votre nom la reconnaissance de notre réseau.

Les modalités techniques permettant le versement expliquent le retard pris jusque-là : en effet, Presstalis n'existe plus, et avec elle l'intermédiaire pour éditer et verser les chèques. S'agissant du calcul des montants, j'estime que le soutien doit aller jusqu'à garantir qu'un marchand touchera pour le complément de rémunération du 1er semestre 2020 le même montant que pour le 1er semestre 2019. Si jamais les montants ne pouvaient être maintenus, je demande *a minima* le maintien du taux de commission appliqué au chiffre d'affaires.

Mais l'essentiel est là : la sécurisation est acquise, et des compléments de rémunération vous seront versés ! C'est France Messagerie qui servira d'intermédiaire pour acheminer les chèques de compléments. J'ai naturellement insisté auprès de mes interlocuteurs publics sur la nécessité d'aller vite pour que ces sommes soient effectivement versées avant la fin de l'année.